Vous venez d'être admis dans notre établissement, nous vous souhaitons la bienvenue.

Vous trouverez dans ce livret des indications précieuses à partager avec votre famille ou avec les personnes vous accompagnant dans vos projets.







# Gare Maison Neuvo B Gare De Marches Torres Torres

Pour venir à l'IME:

En train : ligne SNCF Paris Montparnasse-Rambouillet, arrêt les Essarts Le Roi.

### En voiture :

LE,

Depuis Rambouillet: prendre la N10 vers le nord (direction Paris), sortir après la station service. Après le pont vous êtes dans la rue du Moulin.

Depuis Saint Quentin en Yvelines et Coignières: prendre la N10 vers le Sud (direction Rambouillet), sortir direction les Essarts, suivre centre ville jusqu'à la Mairie puis prendre à droite dans la rue de l'Artoire et à nouveau à droite dans la rue du Moulin.

### Coordonnées de l'IME:

17, rue du Moulin 78690 Les Essarts le Roi

Secrétariat: 01 30 41 60 38

Email: <u>ime.le.moulin@confiance.asso.fr</u> Ligne directe de l'internat: 01 30 41 70 04

### LES VALEURS DE L'IME LE MOULIN

Les bases de notre accompagnement auprès des jeunes sont :

- le respect de soi et des autres
- la défense de son intimité
- la sécurité
- la citoyenneté

Notre établissement est laïc, les pratiques religieuses doivent donc rester du domaine de la vie privée.

### L'IME LE MOULIN : présentation de la structure et mission

L'IME accueille 27 jeunes entre 13 et 20 ans :

- 12 sont en internat de semaine
- 15 sont en externat (semi-internat).

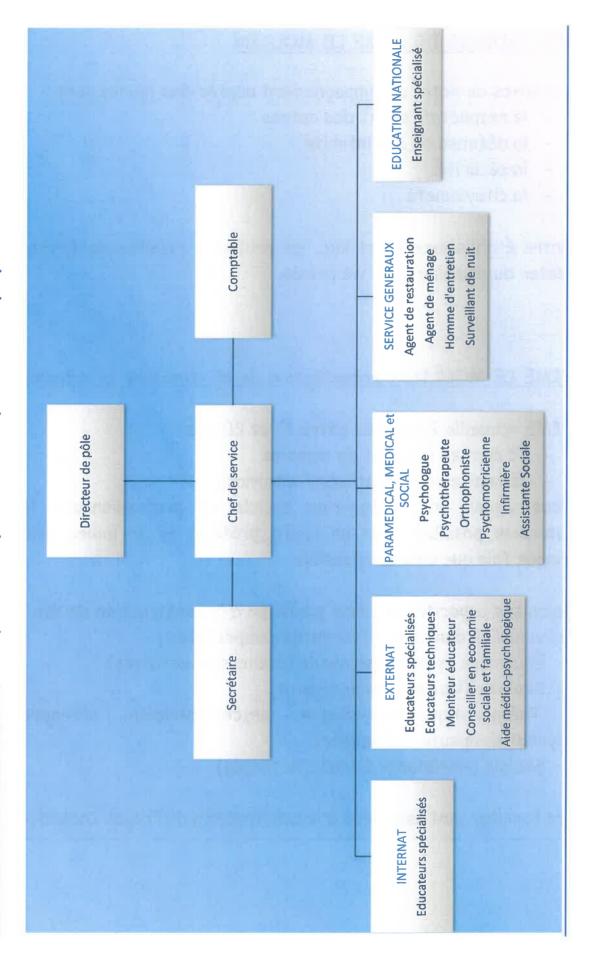
Nous visons une intégration sociale et professionnelle la plus autonome possible dans un cadre protégé ou en milieu ordinaire, chaque fois que cela est possible.

Selon ses capacités le jeune participe à la construction de son projet individualisé dans ses différentes composantes :

- Éducative et professionnelle (ateliers et activités).
- Scolaire (Unité d'enseignement)
- Thérapeutique (psychologue, psychomotricien, orthophoniste, psychothérapeute, infirmière)
- Sociale (Assistante Sociale, activités)

Les familles sont associées à la construction du Projet Individualisé.

Les Professionnels de l'IME : 26 personnes pour 19,68 équivalent temps plein



### VOS HORAIRES

### L'IME ouvre ses portes aux horaires suivants :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-16h15	9h-16h15	9h-16h15	9h-13h15	9h-15h45

Les internes sont accueillis du lundi 9h au vendredi 15h45.

Le calendrier d'ouverture de l'IME vous sera remis à chaque rentrée scolaire.

### MOYENS DE COMMUNICATION

Un cahier de liaison est mis en place pour faciliter les échanges entre les familles et l'institution. Un éducateur vous le remettra à votre arrivée. Vous en êtes responsable. Vous devez le transmettre à votre famille et le ramener signé.

Vos parents peuvent aussi nous joindre par téléphone.

### LES TRANSPORTS

L'IME ne met pas en place de transport en taxi.

Il vous est donc demandé de venir à l'IME seul ou d'être accompagné par votre famille.

Les titres de transport sont à la charge de votre famille. Vous devez veiller à en avoir chaque semaine.

### QUE FEREZ VOUS A L'IME ?

Vous aurez à l'externat comme à l'internat un éducateur référent, c'est l'adulte auquel vous pourrez vous adresser plus particulièrement et qui vous accompagnera dans votre projet.

### I - SUR LE TEMPS D'EXTERNAT

### 1) Les ateliers et activités

Votre journée se déroule selon un **emploi du temps** établi annuellement par les professionnels de l'IME en fonction de votre projet. Différents ateliers et activités vous seront proposés :

### Atelier vie sociale:

- groupe d'expression
- thèmes variés : vie courante, monde du travail...

### Atelier restauration:

Apprentissage des techniques de restauration



### Atelier buanderie- repasserie:

Apprentissage des techniques d'entretien du linge



Confection de meubles en carton



### Atelier entretien des locaux :

Apprentissage des techniques d'entretien des locaux

### Atelier arts plastiques et culture :

Créations artistiques par différentes techniques



### Atelier informatique:

Approche de l'outil informatique



### Atelier déplacements :

Autonomie en ville et dans les transports en commun.



### Atelier insertion:

A partir de 16 ans.

Accès au au monde du travail, stages.



### Atelier hébergement:

Préparation de l'avenir en dehors du travail.

### L'Unité d'Enseignement :

Temps de classe.

Travailler les compétences scolaires en lien avec les ateliers professionnels.



### Reportage

Confection du journal sur la vie de l'établissement

### Vie quotidienne

Hygiène, équilibre alimentaire, vêture, budget, santé, prévention.

### Activités sportives

sport



### Equitation

Découverte du monde équestre



### Esthétique

Apprentissage des notions clé d'hygiène et de soins esthétiques.

### Image de soi

Gestion des émotions, prise de conscience de son image.

### Rénovation

Découverte des techniques de rénovation de bâtiment

### Potager

Découverte des plantes et de leur cycle de vie.

### Arts de la table

Apprentissage des techniques de l'art de la table

### 2) Les prises en charge thérapeutiques et rééducatives

### L'orthophonie et la psychomotricité:

Un bilan est fait à l'admission et une prise en charge orthophonique et/ou en psychomotricité pourra vous être proposée.

### La psychologue:

Elle vous soutient et vous accompagne dans l'expression de vos difficultés individuelles.

Elle rencontre vos familles au moins une fois par an et à la demande.

### Le psychothérapeute:

Il vous propose un lieu confidentiel de parole.

### L'infirmière:

L'infirmière prendra soin de vos petits maux et blessures.

Vous lui remettez vos médicaments accompagnés de l'ordonnance. Ils seront placés dans des piluliers et vous seront donnés par les éducateurs.

L'infirmière peut vous conseiller sur votre hygiène de vie (alimentation, soins, sexualité...).

### <u>L'assistante sociale</u>:

Elle est en lien avec les partenaires sociaux ; elle reçoit en entretien et accompagne le jeune et sa famille dans les démarches administratives liées à son projet individuel.

### II - SUR LE TEMPS DE L'INTERNAT

L'internat est un lieu d'hébergement chaleureux avec une capacité d'accueil de 12 adolescents. Il est encadré par une équipe éducative de quatre professionnels.

Un surveillant de nuit prend le relais de l'équipe éducative au coucher des jeunes.

Parents, vous pouvez joindre votre enfant au 01 30 41 70 04 ou sur leur portable personnel en respectant les horaires ci-dessous :

De 17h00 à 19h00 et de 20h00 à 21h00

Et ce, afin de ne pas perturber les moments de vie comme les repas ou le coucher

### Les locaux

Les chambres sont individuelles ou à 2 ou 3 lits, elles sont équipées d'une salle de douche. Une salle de bain avec baignoire et des toilettes sont à disposition sur les paliers.

Le rez-de-chaussée est réservé à la vie commune. Il comporte une salle d'activités, une salle de télévision et le bureau des éducateurs.

La salle à manger et la cuisine sont situées dans un autre bâtiment.

### L'accompagnement éducatif

Vous serez accompagné par une équipe éducative qui vous guidera dans l'apprentissage de l'autonomie: faire son lit, ranger ses vêtements, entretenir sa chambre, faire sa toilette chaque jour, s'habiller de façon adaptée, participer à la vie collective...

De nombreuses activités de loisirs pourront vous être proposées: arts plastiques, soins esthétiques, sorties, cuisine, informatique, piscine, bien être et relaxation et autres activités sportives...

### L'argent de poche pour les internes

Parents, vous pouvez donner de l'argent de poche à votre enfant dans la limite de **5 euros** par semaine.

Pour faciliter le suivi de la caisse et l'accompagnement du jeune, il est **impératif** de noter chaque semaine la somme remise à votre enfant sur le cahier de liaison.

L'adolescent le remet dès son arrivée à l'éducateur.

Cet argent permet de faire un travail éducatif de gestion avec le jeune.

### III - POUR TOUS

### Les repas

Des régimes alimentaires particuliers peuvent être faits pour raisons médicales (certificat médical à l'appui).

En ce qui concerne l'alimentation dans le cadre d'une religion, le régime sans porc est pratiqué.

### Les règles de vie

Il est impératif de prendre connaissance du règlement de fonctionnement «vivre avec les autres, ça s'apprend », remis lors de l'admission, sans oublier de nous remettre le récépissé.

### Les absences

Nous devons être informés de toute absence.

L'absence pour une cause médicale doit être justifiée par un certificat à nous remettre lors de votre retour.

Toute absence en dehors du calendrier d'ouverture de l'établissement ne peut avoir lieu que sur demande écrite et avec accord préalable de la direction.

### Le contrat de séjour

C'est un document important qui valide votre admission à l'IME. Il vous sera remis lors du rendez vous de « contrat d'admission ».

Chacun d'entre nous le signe, c'est à dire vous, votre représentant légal et la direction de l'IME.

### Le projet individualisé

Un rendez-vous annuel est programmé pour construire votre projet individualisé.

A cette occasion sont réunis : vous-même, vos parents, vos référents éducatifs, le professeur des écoles, le référent de scolarisation (si vous êtes scolarisé) et le chef de service.

### Votre dossier

Les données vous concernant font l'objet d'un dossier.

Vous pouvez exercer un droit d'accès aux écrits des professionnels. Pour cela, il faut faire une demande de consultation par courrier adressé à la direction. Un rendez-vous dans les meilleurs délais vous sera proposé.

### La confidentialité

L'ensemble du personnel a un devoir de discrétion et de respect de votre vie privée.

### Le devoir de protection et d'assistance

Nous sommes tenus de signaler aux autorités compétentes :

- Les mauvais traitements
- Les crimes et délits (vol, viol, violences...)

Nous avons aussi un devoir d'assistance auprès de vous.

### Sécurité et assurance

Un contrat responsabilité civile est souscrit par l'établissement.

N'oubliez pas que vous devez être couvert par une assurance responsabilité à titre individuel ou par extension du contrat habitation de vos parents (clause responsabilité civile) et ce, en plus de notre contrat.

PÔLE ÉDUCATIF

### **EMPLOI DU TEMPS**

### Elève de l'Unité d'Enseignement Externalisée

	ARRIVÉE	DÉPART
LUNDI	8h30 au Collège	16h15 à l'IME
MARDI	9h30 à l'IME	16H05 au collège
MERCREDI	9H30 au Collège	16h15 à l'IME
JEUDI	8h30 au collège	13h15 à l'IME
VENDREDI	8h30 au collège	15H45 à l'IME

Site: www.confiance.asso.fr



Une attestation vous sera demandée chaque année.

### Le Conseil à la Vie Sociale

C'est un lieu d'expression et d'échange autour du fonctionnement de l'établissement.

Les réunions ont lieu trois fois par an et les comptes-rendus vous sont adressés par courrier.

Le CVS se compose de représentants des jeunes, des familles et des salariés. L'association et la direction sont invitées aux réunions pour répondre aux demandes.

Des élections sont organisées tous les trois ans, vous pourrez vous présenter pour être élu porte-parole de vos camarades.

Parents, les représentants des familles sont à votre disposition pour relayer vos questions et attendent votre soutien...



PÔLE ÉDUCATIF

### **EMPLOI DU TEMPS**

### **Elève EXTERNE**

	ARRIVÉE	DÉPART
LUNDI	9H00	16h15
MARDI	9h30	16H15
MERCREDI	9H00	16h15
JEUDI	9H00	13h15
VENDREDI	9H00	15H45



Site: www.confiance.asso.fr





WE, Vacances et jours fériés OUVERTURE IME LE MOULIN

IME - SIPFP "Le Moulin"

INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF - SECTION D'INITIATION ET DE PREMIÈRE FORMATION PROFESSIONNELLE

17 rue du Moulin. 78690 Les Essarts-le-Roi

Siret: 775 707 672 00132 - Ape: 8710 B

Horaires d'ouverture :

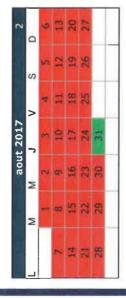
: 9h00/16h15 : 9h30/16h15 Mercredi: 9h00/16h15 Mardi Lundi

:9h00/13h15 Jendi

Vendredi: 9h00/15h45

### PÔLE ÉDUCATIF

# Calendrier d'ouverture 2017 / 2018



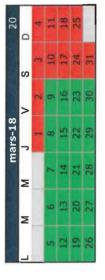
M M J V S D 7 8 9 10 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11	M J V S 7 8 9 10 11 14 15 16 17 18 21 22 23 24 25 28 29 30		nov-17	-17			19
7 8 9 10 11 14 15 16 17 18 21 22 23 24 25 28 29 30	7 8 9 10 11 14 15 16 17 18 21 22 23 24 25 28 29 30		×	٦	>	S	۵
7 8 9 10 11 14 15 16 17 18 21 22 23 24 25 28 29 30	7 8 9 10 11 14 15 16 17 18 21 22 23 24 25 28 29 30		-	es.	e	4	S
14 15 16 17 18 21 22 23 24 25 28 29 30	14 15 16 17 18 21 22 23 24 25 28 29 30	7	8	6	10	11	12
21 22 23 24 <b>25</b> 28 28 28 29	21 22 23 24 <b>25</b> 28 29 30		15	91	17	18	119
28 29	28 29		22	23	24	25	26
			58	30			

		févr-18	-18			17
	N	M	ſ	>	S	۵
			7	2	m	7
in	9	^	00	6	10	=
71	13	14	15	16	17	18
6	20	21	22	23	24	52
90	27	28				

	Σ	Σ	_	>	S	۵
	***	2	m	+	Δ'n	9
1	60	6	10	=	12	13
14	15	16	17	188	13	20
21	22	23	24	25	26	
28	58	30	31			

		sep	sept-17			21
	Σ	Σ	٦	>	S	Q
				-	2	10
Ļ	ın	19	7	8	6	10
1	12	23	2	15	16	1.7
18	19	20	21	22	23	24
25	56	.27	28	58	30	

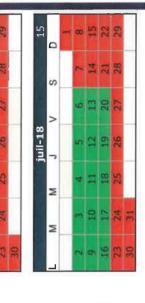




	In!	21-12			7
Σ	Σ	7	>	S	۵
			ř	2	3
ın	9	7	8	0	10
12	m	2	15	16	17
1.0	20	21	22	23	24
26	17	28	29	30	

20	۵	-	7 8	14 15	21 22	28 29	
	S ^		9	13	20	27	
oct-17	٦		2	12	139	26	
oct	M		4	1	18	25	
	Σ		m	10	17	24	31
	1		21	Ø	16	23	30

1			5	Jan V-10			17
2 3 4 5 6 9 10 11 12 13 16 17 18 19 20 23 24 25 26 27 30 31 avr-18		Σ	Σ	٦	>	S	D
9 10 11 12 13 16 17 18 19 20 23 24 25 26 27 30 31 avr-18 M M J V S D	e=1	2	m	4	w	9	7
16 17 18 19 20 23 24 25 26 27 30 31 avr-18		6	10	=	175	13	14
23 24 25 26 27 30 31 avr-18 M J V S D	15	91	17	18	19	20	21
30 31 avr-18 M J V S D	22	23	24	25	26	27	. 28
avr-18 M J V S D	59	30	31				
avr-18 M J V S D							
S > r W	Ì	Ä		avr-18	00	į	15
	ت	Σ	Σ	٦	>	S	۵



### IME - SIPFP "Le Moulin"

INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF - SECTION D'INITIATION ET DE PREMIÈRE FORMATION PROFESSIONNELLE

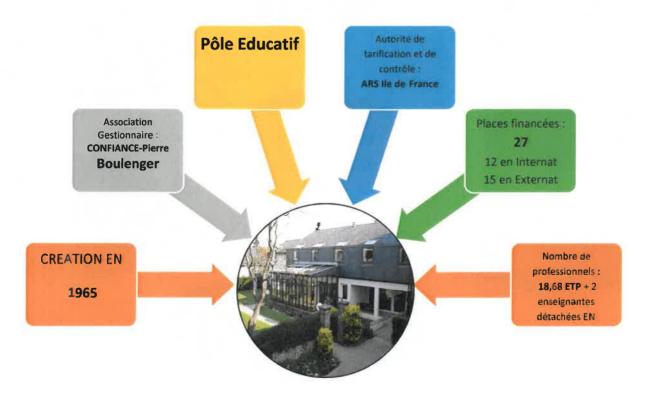


Adresse: 17 rue du Moulin - 78690 Les Essarts le Roi

Tél: 01.30.41.60.38

Mail: ime.le.moulin@confiance.asso.fr

Site Internet: www.confiance.asso.fr

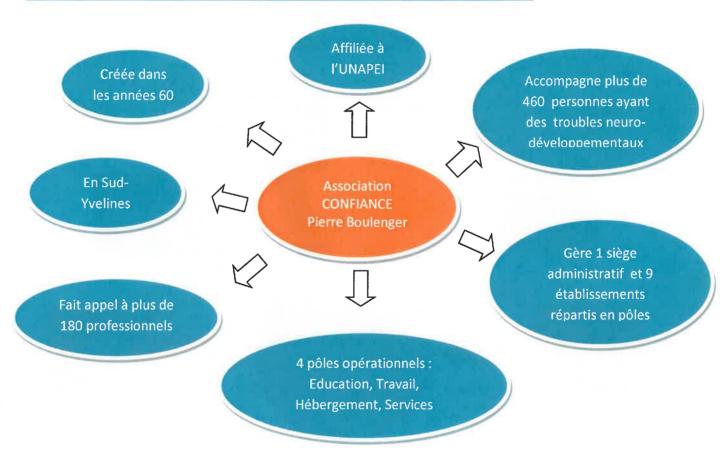


### IME "Le Moulin"



- Le projet d'établissement s'inscrit dans un contexte règlementaire avec les principales lois suivantes:
  - Loi du 2 janvier 2002 sur l'exercice des droits et libertés pour les personnes accompagnées ;
  - <u>Loi du 11 février 2005</u> sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
  - Loi du 21 juillet 2009 portant sur la réforme de l'Hôpital, et relative aux Patients, à la Santé et aux Territoires ;
  - Loi du 28 décembre 2015 sur l'adaptation de de la société au vieillissement de la population ;
  - Loi du 26 janvier 2016 sur la modernisation du système de santé et sur les droits des patients.
- Le projet a été également élaboré à partir des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM.
- L'ensemble des professionnels de l'établissement a participé à sa révision. Le projet représente une référence pour chacun dans la vie quotidienne de l'établissement.
- Il est validé par le Conseil d'Administration de l'association CONFIANCE Pierre Boulenger. Il est ensuite présenté au Conseil de Vie Sociale (CVS), et aux partenaires. Il est disponible dans ses 2 versions (intégrale et synthèse) sur le site internet et au secrétariat de l'établissement.

### **CONFIANCE-Pierre Boulenger: L'Association Gestionnaire**

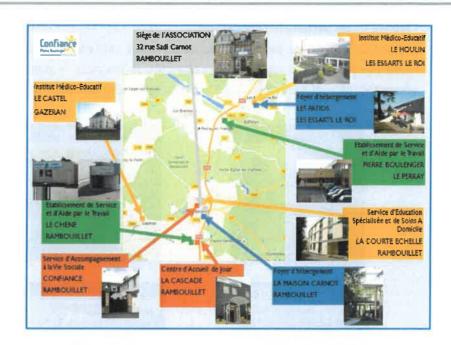


### Des valeurs éthiques et humanistes partagées avec l'UNAPEI :

- la solidarité et l'esprit d'entraide ;
- l'engagement bénévole et désintéressé ;
- la neutralité politique, religieuse et le principe de laïcité;
- le militantisme et le respect des orientations du projet associatif et du cadre statutaire;
- L'engagement, le respect mutuel et la collaboration harmonieuse entre les adhérents, les bénévoles et les professionnels, qui partagent et mettent en œuvre ces valeurs.

### Organigramme Fonctionnel Association CONFIANCE Pierre Boulenger





### Les missions de l'établissement

Dans un cadre protégé de travail et de vie, l'IME-SIPFP « le Moulin » a pour vocation l'épanouissement des personnes accueillies afin de parvenir à une intégration sociale et professionnelle la plus large possible.

Les missions de l'équipe pluridisciplinaire visent à accompagner l'adolescent, acteur de son projet, à travers les axes suivants :

- Educatif par le biais des activités et ateliers socialisants et techniques,
- <u>Pédagogique</u> avec l'adaptation des méthodes et des supports d'apprentissages,
- Thérapeutique à travers les prises en charge paramédicales et entretiens thérapeutiques.

La recherche de complémentarité et le travail en interdisciplinarité sont menés dans le respect de la déontologie et de l'éthique de chaque profession.

### La population accueillie

L'IME-SIPFP le Moulin accueille des jeunes présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés âgés de 13 à 20 ans et au delà par dérogation.

L'une des particularités de l'établissement est d'accompagner à ce jour une forte proposition de jeunes présentant des difficultés familiales importantes. Plus d'un tiers des personnes accompagnées ont une mesure d'accompagnement relevant de l'Aide Sociale à l'Enfance (AEMO, placement, contrat jeune majeur).

### Comment les accompagne-t-on?

Les jeunes accompagnés par l'IME le sont sur la base d'un projet personnalisé établi avec eux en lien avec la famille et les partenaires concernés.

Ils ont un emploi du temps individuel construit annuellement sur la base de leurs besoins, leurs demandes et celles de leur famille mais aussi des objectifs définis avec l'équipe de l'IME.

Pour cela ils sont accueillis en unité d'enseignement ou dans les divers ateliers en journée :



















Mais aussi pour certain en internat de semaine en fonction de leur projet :











### Les Professionnels et le périmètre de compétences

L'équipe pluri-professionnelle de l'IME-SIPFP le Moulin est constituée de 26 personnes pour 20,68 ETP. Ceux-ci se répartissent autour de plusieurs pôles d'activité :

- Equipes éducatives :
  - o Internat : 4 ETP d'éducateur spécialisé ;
  - Externat: 3,92 ETP d'éducateur spécialisé, 1 ETP d'éducateur technique, 0,68 ETP d'aide médico-psychologique, 0,5 ETP de conseillère en économie sociale et familiale;
- Equipe paramédicale : 0,5 ETP d'orthophoniste, 0,5 ETP de psychomotricien, 0,5 ETP de psychologue, 0,3 ETP d'infirmière, 0,19 ETP de psychothérapeute ;
- Equipe administrative: 1 ETP d'assistante de direction, 0,5 ETP d'assistant de service social;
- Equipe service généraux : 1 ETP agent de cuisine, 1 ETP d'agent d'entretien, 1 ETP de surveillant de nuit, 0,40 ETP d'agent technique ;
- Equipe de direction : 1 ETP de chef de service, 0,45 ETP de directeur
- Equipe pédagogique : 2 enseignantes à temps plein mise à disposition par l'Education Nationale.

S'ajoutent à ses équipes : 0,03 ETP de médecin généraliste et 0,01 ETP de médecin psychiatre, postes vacants depuis des années et 0,2 ETP de surveillant de nuit permettant sous forme de vacation de compléter le temps du surveillant titulaire afin de couvrir l'ensemble du temps d'ouverture de l'établissement.

L'ensemble de ces professionnels travaillent en synergie au profit du public accompagné par l'établissement.

### Les atouts de l'établissement

L'IME-SIPFP le Moulin présente plusieurs particularités qui font sa force :

- Son internat de 12 places, dont 2 d'accueil séquentiel, permet de construire progressivement avec le jeune et sa famille son projet d'autonomisation vers l'âge adulte (préparation pour l'intégration d'un foyer d'hébergement ou la vie en autonomie).
- Son Unité d'Enseignement Externalisé de 6 places qui accueille les élèves les plus jeunes au sein du collège de secteur, encadrés par une enseignante spécialisée et une éducatrice.
- Son implantation géographique qui permet le travail sur l'autonomie dans les transports pour les jeunes accueillis.

### Les Perspectives d'évolution et d'amélioration

- Rénovation de l'internat
- Réflexion sur un groupe de répit
- Diversification de l'offre d'accueil
- Renforcement du partenariat avec les ESAT, CIO
- Mise en place de groupes de parole
- Renforcement du lien avec l'Education Nationale
- Ouverture de partenariat pour les activités culturelles, sportives et/ou de loisir
- Réflexion sur un rapprochement avec l'ASE
- Renforcement de la transversalité sur le pôle éducatif
- Refonte du document de projet personnalisé



# Association Confiance - Pierre Boulenger



La classe de l'Unité d'Enseignement Externalisée au Collège Les Molières

en gérant les structures nécessaires dans leur projet de vie en créant et personnes handicapées mentales Accueillir et accompagner les à leur épanouissement.





Siège social : 32 rue Sadi Carnot 78120 Rambouillet
Tél. : 01 34 83 21 27 - Fax : 01 61 08 66 49 - Courriel : accueil@confiance.asso.fr - Site : www.confiance.asso.fr
Affillies à l'UNAPEI, reconnue d'utilité publique - Siret : 775 707 672 00090 - Ape : 9499 Z

## IME-SIPFP « Le Moulin »

SECTION D'INITIATION ET DE PREMIERE FORMATION PROFESSIONNELLE 17, Rue du Moulin – 78690 LES ESSARTS LE ROI Tél.: 01.3041.60.38 - Fax: 01.30.88.90.93 **NSTITUT MEDICO EDUCATIF** 

Courriel: ime.le.moulin@confiance.asso.fr





## UNITE D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISEE



## IME - SIPFP "Le Moulin"

INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF - SECTION D'INITIATION ET DE PREMIÈRE FORMATION PROFESSIONNELLE

17 Rue du Moulin - 78690 LES ESSARTS LE ROI Tél: 01 30 41 60 38 - Fax: 01 30 88 90 93

Courriel: ime.le.moulin@confiance.asso,fr

Siret: 775 707 672 00132 - Ape: 8710 B

L'IME «Le Moulin » a ouvert une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE) depuis le 1<sup>er</sup> Septembre 2016 au sein du collège « Les Molières » des Essarts le Roi. Ce projet concerne à ce jour 6 jeunes entre 13 et 16 ans accompagnés de deux professionnels

- Un(e) Educateur de l'IME
- Un(e) Professeur des Ecoles détaché de l'Education Nationale.

L'UEE est ouverte à mi-temps soit 5 demi-journées par semaine.

L'IME « le Moulin » accueille 27 adolescents âgés de 13 à 20 ans Handicapées) et présentant des déficiences intellectuelles avec ou sans orientés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes troubles associés :

- Soit dans le cadre d'un Internat mixte de 12 places
- Soit dans le cadre d'un externat mixte de 15 places

de s'épanouir et de parvenir à atteindre une intégration sociale et professionnelle la plus achevée possible dans un cadre protégé ou en L'établissement a pour mission de permettre aux adolescents accueillis milieu ordinaire, selon leurs possibilités.

### Les Objectifs

# de l'Unité d'Enseignement Externalisée

de son handicap par le Participer à l'acceptation parcours de scolarisation notamment valorisation jeune et permet l'IME soit dispensé « hors les murs » au sein du collège, en favorisant l'inclusion sociale le milieu ordinaire et le milieu protégé. l'enseignement adapté est Passerelle entre en milieu scolaire. spécificité

dn'elle

dans

famille par la

Sa

Travailler et développer avec aspects d'autonomie, de socialisation, et de sensibilisation au monde les jeunes et permettre une continuité Eviter autant que possible les ruptures trop marquées de parcours dans l'espace et

du travail.

dans le temps.

Dispenser un enseignement adapté en termes de fond, de forme et de rythme.